

Territoires de cirque



L'ASSOCIATION
DES CENTRES NATIONAUX
DES ARTS DE LA RUE
ET DE L'ESPACE PUBLIC

Communiqué de presse 26 novembre 2024

Secteur culturel en Pays de la Loire : une décision unilatérale et excessive qui fragilise le dialogue et l'avenir du territoire

Suite à l'annonce par la présidente de la Région Pays de la Loire, Christelle Morançais, de restrictions budgétaires drastiques affectant particulièrement le secteur culturel, **Territoires de Cirque et l'association des Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace public, A-CNAREP** s'associent aux acteur.ice.s artistiques et culturel.le.s de la Région Pays de la Loire pour alerter sur les conséquences de cette décision sur l'écosystème culturel, la cohésion territoriale et les mécanismes de prévention sociale qu'il soutient.

Une méthode qui interroge : unilatérale, dénigrante et court-termiste

Au-delà des impacts économiques et sociaux de ces coupes budgétaires, nous dénonçons la méthode et la logique sous-jacente à cette décision.

Prise sans concertation avec les acteur.ice.s des secteurs touchés, cette décision rompt avec les principes démocratiques de dialogue et de transparence.

Alors que les collectivités et les opérateurs s'efforcent d'innover et de mutualiser leurs ressources, cette décision isole et fragilise les dynamiques de coopération, qui sont essentielles pour répondre aux défis actuels et futurs.

Les Régions n'ont pas développé leur champ de compétences par charité ou opportunisme, mais bien parce que ces activités culturelles, sportives et sociales complètent de manière nécessaire et vertueuse leurs missions principales.

Un coup porté aux logiques de financements croisés

Cette décision de supprimer ces financements met en péril une autre clé de voûte de notre organisation territoriale : les financements croisés, qui permettent d'associer efficacement les différents niveaux d'interventions publiques (communes, agglomérations, intercommunalités, métropoles, départements, régions et Etat) pour soutenir les initiatives territoriales au bénéfice du plus grand nombre.

Rompre avec cette logique, c'est :

- Saboter des modèles de coopération qui ont fait leurs preuves, en multipliant les efforts isolés et inefficaces ;
- Affaiblir la capacité des collectivités à répondre ensemble aux besoins des citoyen.ne.s ;
- Instaurer un climat de défiance entre les acteurs territoriaux, là où la complémentarité et la collaboration devraient prévaloir.

Une décision qui détruit au lieu de construire

Alors que les opérateurs publics et privés travaillent à renouveler leurs modèles pour amplifier les logiques de mutualisation, cette décision marque un recul irresponsable.

Les coupes budgétaires annoncées, représentant 100 millions d'économies projetées en 2025, auront des conséquences immédiates :

- Des suppressions d'emplois dans des secteurs essentiels au dynamisme économique local qui induiront un affaiblissement du lien social ;
- La cessation d'activité de structures culturelles, sportives et sociales qui irriguent le territoire ;
- Une privation pour des milliers de citoyen.ne.s de l'accès à des pratiques essentielles au lien social, à la santé mentale et à l'éducation.

Appel à un changement de cap

Nous appelons la Région Pays de la Loire à reconsidérer ses annonces et ses priorités, et à engager un dialogue sincère et collaboratif avec les acteur.ice.s des secteurs concernés.

Nous rappelons que les situations complexes – qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles – ne peuvent se résoudre par des décisions radicales ou simplificatrices qui opposent les acteur.ice.s, détruisent les dynamiques vertueuses et précarisent les plus fragiles.

L'association Territoires de Cirque et l'association des CNAREP appellent à un dialogue entre élu.e.s, artistes, représentant.e.s des établissements artistiques, de la solidarité et du sport, afin de préserver la vie culturelle, moteur de dynamisme économique, d'émancipation et de cohésion sociale.

Contact Presse :

Territoires de cirque

Delphine Poueymidanet, secrétaire générale

d.poueymidanet@territoiresdecirque.com / www.territoiresdecirque.com - 06 33 79 77 10

A-CNAREP

Aurore Stalin, Coordination

coordination@cnarep.fr - 06 79 05 44 86